

L'Obs 5/01/23

Pap Ndiaye souhaite faire du collège « une priorité » et annonce des premières mesures



Pap Ndiaye devant l'Élysée à Paris, le 19 octobre 2022. (LUDOVIC MARIN / AFP)

Le ministre de l'Éducation nationale a notamment annoncé la création d'une heure hebdomadaire de renforcement en français ou en mathématiques en 6<sup>e</sup>, pour aider les élèves. Elle sera assurée par des enseignants d'école primaire.

Par L'Obs avec AFP

· Publié le [4 janvier 2023 à 15h57](#)

Temps de lecture 2 min

Agir sur la 6<sup>e</sup> et renforcer le lien avec le primaire : Pap Ndiaye a annoncé ce mercredi 4 janvier de premières mesures pour le collège, « *homme malade* » du système selon lui, sans lever cependant les interrogations des syndicats enseignants.

Principale annonce : le ministre de l'Éducation nationale a décidé la création d'une heure hebdomadaire de renforcement ou d'approfondissement en français ou en mathématiques, dès la rentrée, « *par petits groupes, selon le niveau des élèves* », et assurée « *par des professeurs des écoles, qui viennent de l'école élémentaire* ».

Cela va permettre « *un agrafage meilleur entre le primaire et le secondaire, parce qu'on sait que la marche d'entrée en 6<sup>e</sup>, en particulier pour les élèves les plus tangents, est très difficile* », a-t-il indiqué sur [BFMTV](#).

### Faire ses devoirs au collège

Chaque élève bénéficiera de cette heure hebdomadaire, a souligné le ministère. Elle est notamment inspirée d'un dispositif de « 6<sup>e</sup> tremplin » expérimenté depuis septembre dans plusieurs collèges de l'académie d'Amiens, où des enseignants de primaire vont aider des élèves de 6<sup>e</sup> en difficulté. Reste à préciser comment se fera la répartition entre français et mathématiques et si cette heure s'ajoutera ou non aux enseignements existants.

Pap Ndiaye a aussi annoncé que le dispositif « Devoirs faits », qui permet aux élèves de faire leur travail scolaire au collège, serait rendu obligatoire en 6<sup>e</sup>. Un collégien sur trois bénéficie de ce

dispositif, mis en place en 2017 pour ceux qui le souhaitent, selon des chiffres publiés cet été par le ministère.

Le collègue *« est la priorité, parce que nous avons des évaluations à l'entrée en 6<sup>e</sup> qui sont problématiques »*, a dit ce mercredi Pap Ndiaye, en s'appuyant notamment sur les dernières évaluations nationales. Selon celles-ci, 27 % des élèves de 6<sup>e</sup> n'ont pas le niveau attendu en français et près d'un tiers en mathématiques.

Les performances en orthographe des élèves de fin d'école élémentaire n'ont cessé de chuter, selon une étude menée depuis 1987 par le ministère : le nombre moyen d'erreurs pour la même dictée est passé en trente-quatre ans de 10,7 erreurs à 19,4 en 2021.

Le ministre avait déjà fait part à plusieurs reprises de sa volonté de réformer le collège, *« homme malade du système »* scolaire avec un niveau *« faible »*, selon ses propres mots en septembre. Cette réforme de la 6<sup>e</sup>, inspirée de l'expérimentation d'Amiens, était attendue depuis novembre.

### **« Cosmétique »**

Ces annonces ont cependant laissé les enseignants dubitatifs. *« Tout ça pour ça »*, a réagi Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU, principal syndicat du secondaire, qualifiant ces mesures de *« cosmétiques »*. *« Pour nous, l'urgence sur la classe de 6<sup>e</sup> est la diminution des effectifs en classe, qui implique évidemment un recrutement d'enseignants »*, au lieu de la suppression d'environ 1 500 postes prévue par le budget, dont 500 dans le second degré, ajoute-t-elle.

*« Cela reste une mesure superficielle compte tenu des besoins de nos élèves, et on a de gros doutes sur le fait qu'elle soit opérationnelle et soutenable dans la durée »*, a renchéri Stéphane Crochet, du SE-Unsa.

*« On voit mal comment on arriverait à avoir les professeurs volontaires en nombre suffisant »*, s'interroge aussi Catherine Nave-Bekhti, du Sgen-CFDT. *« Dans certains territoires, ça impliquerait des déplacements conséquents pour les professeurs des écoles, et dans d'autres territoires, on est quand même en grand manque »* d'enseignants, ajoute-t-elle.

Pour faire face aux difficultés des élèves à leur entrée au collège, Pap Ndiaye a aussi affiché sa volonté de mettre l'accent sur les classes de CM1 et CM2. Des recommandations pédagogiques seront notamment adressées dès janvier aux enseignants de CM1 et CM2 concernant la pratique régulière de la dictée, la pratique quotidienne de la rédaction ou la régularité du calcul mental.

Des recommandations *« vues moult fois depuis longtemps »*, estime cependant Stéphane Crochet. Ces annonces devraient aussi être suivies d'autres réflexions pour le collège. Selon le ministère, une concertation sera engagée dans les prochaines semaines avec l'ensemble de la communauté éducative sur les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, qui pourra *« porter sur les modalités d'évaluation »*.